



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, boulevard de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

MAIRIE DE PARIS



MERCREDIS DU SPORT

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.32.02
Tel : 01.42.76.28.30

mis à jour le lundi 28 mai 2018

FOOTBALL

Demi-finales

POUSSINS Excellence A et B

PUPILLES Excellence A et B

I. CALENDRIER DES RENCONTRES

Mercredi 06 Juin 2018

Mercredi 13 Juin 2018



Qualifiés Poussins 1 Excellence A

ST FERDINAND
FLOCON
JEANINE MANUEL
LACORDAIRE
TURENNE
JULIEN LACROIX
TANGER
FOURCROY-LAUGIER

Qualifiés Poussins 1 Excellence B

CAMOU
PEREIRE
VILLETTE
CHAMPIONNET
NEUVE ST PIERRE
POMMARD
CHOISY PERRET

Qualifiés Pupilles 1 Excellence A

AMPERE
ST FERDINAND
LEPIC/MONT CENIS
LEMERCIER
POMMARD
PICPUS
CHAMPIONNET
JULIEN LACROIX

Qualifiés Pupilles 1 Excellence B

BOURSAULT
REIMS
FLOCON
BUFFON
GAMBETTA
LA PLAINE
MARYSE HILSZ
NEUVE ST PIERRE



II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale 17-18

III. TERRAINS : cf Circulaire générale 17-18

IV. REGLES : cf Circulaire générale 17-18

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS : 2008 – 2009 TOURNOI : 1 X 12 min MATCH : 2 X 12 min

PUPILLES : 2006 – 2007 TOURNOI : 1 X 15 min MATCH : 2 X 15 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO : ballons T4

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale 17-18

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES : cf Circulaire générale 17-18



IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter **PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH**. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper presque toujours les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante

XI. FORMULE SPORTIVE

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf circulaire générale 17-18



XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS

Poussins Excellence A : 8 équipes

- 4 matches

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match soit :

Soit 4 équipes qualifiées pour la FINALE le 20 juin 2018

Poussins Excellence B : 7 équipes

- 2 matches et un tournoi de 3

Sont qualifiés les deux premiers de chaque tournoi et les vainqueurs de chaque match soit :

Soit 4 équipes qualifiées pour la FINALE le 20 juin 2018



Pupilles Excellence A : 8 équipes

- 4 matches

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match soit :

Soit 4 équipes qualifiées pour la FINALE le 20 juin 2018

Pupilles Excellence B : 8 équipes

- 4 matches

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match soit :

Soit 4 équipes qualifiées pour la FINALE le 20 juin 2018



MAIRIE DE PARIS



MERCREDIS DU SPORT

Demi-finales
POUSSINS Excellence A et B
PUPILLES Excellence A et B

MERCREDI 06 JUIN 2018

Stade de la Pte d'Asnières : 6, ave brunetière 75017 / Tel : 01.47.66.57.03

Métro : Porte de Clichy (8 minutes à pieds)

RESPONSABLE : AMPERE

Pupilles Excellence A

MATCH n° 1 : AMPERE PU1 – ST FERDINAND PU1

Stade Max Rousié : 28, rue André Bréchet 75017 / Tel : 01.44.85.42.50

Métro : Porte de St Ouen (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : BOURSAULT

Pupilles Excellence B

MATCH n° 2 : BOURSAULT PU1 – REIMS PU1



MERCREDI 06 JUIN 2018

Stade Bertrand Dauvin : 12, rue René Binet 75018 / Tel : 01.44.92.73.32

Métro : Porte de Clignancourt (7 minutes à pieds)

RESPONSABLE : FLOCON

Poussins Excellence A

MATCH n° 3 : FLOCON PO1 – ST FERDINAND PO1

Pupilles Excellence B

MATCH n° 4 : FLOCON PU1 – BUFFON PU1

Stade des Poissonniers : 2, rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68

Métro : Porte de Clignancourt (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : LEPIC/MONT CENIS

Pupilles Excellence A

MATCH n° 5 : LEPIC/MONT CENIS PU1 – LEMERCIER PU1

Stade des Fillettes : 54, bd Ney 75018 / Tel : 01.40.38.80.50

Métro : Porte de la Chapelle (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : TANGER

Poussins Excellence A

MATCH n° 6 : TANGER PO1 – FOURCROY-LAUGIER PO1



MERCREDI 06 JUIN 2018

Stade de la Porte de Bagnolet : 72, rue de Louis Lumière 75020 / Tel : 01.43.61.29.71

Métro : Porte de Bagnolet (3 minutes à pieds)

RESPONSABLE : GAMBETTA

Poussins Excellence A

MATCH n° 7 : JULIEN LACROIX PO1 – TURENNE PO1

Pupilles Excellence B

MATCH n° 8 : GAMBETTA PU1 – LA PLAINE PU1

Stade Léo Lagrange : 68, boulevard Poniatowski / Tel : 01.47.66.57.03

Métro : Porte de Charenton (3 minutes à pieds)

RESPONSABLE : POMMARD

Poussins Excellence B

MATCH n° 9 : POMMARD PO1 – CHOISY-PERRET PO1

Pupilles Excellence A

MATCH n° 10 : POMMARD PU1 – PICPUS PU1



MAIRIE DE PARIS



MERCREDIS DU SPORT

MERCREDI 06 JUIN 2018

Stade Suzanne Lenglen : 2, rue Louis Armand 75015 / Tel : 01.44.26.26.50/51/52

Métro ou Tram : Balard (15 minutes à pieds)

RESPONSABLE : LACORDAIRE

Poussins Excellence A

MATCH n° 11 : LACORDAIRE PO1 – JEANINE MANUEL PO1

Stade Émile Anthoine : 9, rue Jean Rey 75015 / Tel : 01.53.69.61.50

Métro : Bir Hakeim (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : CAMOU

Poussins Excellence B

MATCH n° 12 : CAMOU PO1 – PEREIRE PO1



MAIRIE DE PARIS



MERCREDIS DU SPORT

MERCREDI 13 JUIN 2018

Stade des Poissonniers : 2, rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68

Métro : Porte de Clignancourt (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : CHAMPIONNET / STE ISAURE / PIERRE BUDIN

Poussins Excellence B

TOURNOI n° A : CHAMPIONNET PO1 – VILLETTE PO1 – NEUVE ST PIERRE PO1

Pupilles Excellence A

MATCH n° 13 : CHAMPIONNET PU1 – JULIEN LACROIX PU1

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01.43.73.57.97

Métro : Porte de Montreuil (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : MARYSE HILSZ

Pupilles Excellence B

MATCH n° 14 : MARYSE HILSZ PU1 – NEUVE ST PIERRE PU1

***Bonnes Rencontres Usépiennes
à tous !!***